

TENUE DU SOMMET FRANCOPHONE

Pas d'appui au Viêt-Nam si Trân n'est pas libéré

La Chambre de commerce de Sainte-Foy prie le Canada de s'abstenir

CLAUDE VAILLANCOURT

Le Soleil

■ **SAINTE-FOY** — La Chambre de commerce de Sainte-Foy dont plusieurs de ses membres oeuvrent à la libération de M. Trân Triêu Quán, emprisonné au Viêt-Nam depuis plusieurs mois, s'oppose formellement à ce que le Canada appuie ce pays dans sa démarche d'obtenir la tenue du prochain sommet de la francophonie.

Dans une lettre adressée au premier ministre Jean Chrétien, l'organisation s'oppose fermement à ce que «de telles faveurs» soient accordées au Vietnam «à moins que le cas de M. Trân ne soit réglé et qu'il soit de retour dans sa famille».

M. Chrétien rencontrera la délégation du Viêt-Nam, le 2 décembre, à l'occasion du Sommet de la francophonie au Bénin. Il a déjà soulevé le cas de M. Trân auprès du premier ministre Vo Van Kiet, il y a plus d'un an, mais ce dernier est toujours emprisonné dans l'attente de son procès prévu pour le début de la nouvelle année.

Bien connu dans la région de Québec, notamment par son travail acharné pour enseigner la discipline du taekwando en sol québécois, M. Trân est détenu en raison d'un différend commercial entre une entreprise de l'État vietnamien et une société qui a été sa cliente. Selon une enquête menée par Interpol Canada, l'ambassade canadienne à Hanoi a reconnu en juillet 1994 que M. Trân n'avait rien à voir avec cette dispute et qu'il n'était en fait qu'un «bons émissaire».

L'épouse de M. Trân dont la dernière communication avec celui-ci remonte au mois de mars dernier a mentionné

hier au SOLEIL qu'il risquait de 10 à 20 ans de prison s'il était reconnu coupable des accusations portées contre lui.

Le président de la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy, M. Serge Coulombe, l'un des membres du groupe de travail, fait remarquer à M. Chrétien que le Canada a accordé des millions de dollars au Viêt-Nam ces derniers mois, notamment par l'entremise de l'ACDI.

«M. Trân Triêu Quán, citoyen canadien depuis bientôt 20 ans, détenteur de ce passeport dont on a tant vanté la valeur ces derniers temps, perd graduellement sa santé dans une prison du Viêt-Nam en attente d'un semblable procès».

Le groupe de travail a appris que le Canada entendait soutenir la candidature du Viet-Nam pour un prochain sommet. Manifestant son opposition, il croit que le gouvernement du Viêt-Nam se doit d'abord de respecter la citoyenneté des ressortissants du Canada, un de ses pays partenaires.

«Vous avez la chance d'être devant une situation diplomatique et non commerciale. Vous pouvez donner le coup de barre qu'il faut pour que se termine cette saga», conclut-on.